REPUBLIQUE FRANCAISE Département de la Côte-d'Or Canton de Talant Siège de la Communauté de communes Ouche et Montagne



CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations de la séance du 08 avril 2024

N°	Objet	Vote
2024.04.01	Délibération concernant le compte administratif 2023. Résultat de l'exercice : – 70 283.89 €	Approuvé à l'unanimité
2024.04.02	Délibération concernant le compte de gestion	Adopté à l'unanimité
2024.04.03	Délibération concernant l'augmentation du taux des taxes de 2023	Approuvée par 4 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions
2024.04.04	Délibération concernant l'affectation du résultat Report en fonctionnement : 491 843.54 € (recettes) Report en investissement : 45 959.24 € (dépenses) Investissement : compte 1068 : 45 959.24 € (recettes)	Approuvé à l'unanimité
2024.04.05	Délibération concernant le vote du budget primitif Fonctionnement 990 014.78 € Investissement 646 529.86 €	Approuvé à par 11 voix pour et 2 abstentions
2024.04.06	Délibération : subventions aux différentes associations - Ecole de Ste Marie sur Ouche – 450 € - Ass. Sport. Sombernon – 250 € - Les Vides Goussets – 200 € - Offrez du soleil – 700 €	unanimité unanimité 12 voix 6 voix pour 700 €,4 voix pour 500 € et 3 abs
2024.04.07	Délibération concernant la vente du véhicule IVECO	Approuvé à l'unanimité

Fait à Sainte Marie sur Ouche, le 10.04.2024

Le Maire,

André MAILLOT

115 grande Rue

21 410 SAINTE MARIE SUR OUCHE

03.80.23.62.30

e-mail: mairie@saintemariesurouche.fr www.saintemariesurouche.com

Secrétariat ouvert les mardis de 14 h 00 à 18 h 30, les jeudis de 14 h à 16 h et les samedis de 9 h à 11 h 30